

Des collégiens médiateurs

Vingt élèves des classes de 3^e, 4^e et 5^e du collège François-Truffaut se sont portés volontaires pour être des médiateurs. Pour tenir au mieux ce rôle, ils ont suivi lundi une formation en présence de leurs référents adultes, à savoir Vincent Duzé (professeur documentaliste et coordinateur), une enseignante, une assistante d'éducation et un agent technique.

Passé le premier trimestre, les médiateurs, par binômes, interviendront pendant les récréations et au moment des interclasses en cas de litiges entre élèves. Par la discussion, ils feront en sorte d'apaiser les relations. En outre, à l'écoute des doléances de leurs camarades, ils veilleront à ce qu'il n'y ait pas de comportements à caractère discriminatoire. En cas de problème, il conviendra de recourir aux référents, qui



Ils sont volontaires pour agir en faveur du vivre ensemble.

sont par ailleurs chargés du suivi de la médiation mise en place.

Les jeunes médiateurs auront pour règles d'or la discrétion, l'impartialité et l'empathie. N'interférant en rien avec les compétences de la vie scolaire, ils agiront eux aussi,

mais à leur façon, en faveur du vivre ensemble. A l'avenir, il est envisagé qu'ils fassent part à des classes de l'école des Tulipiers d'une expérience qui ne peut que les responsabiliser et contribuer à leur épanouissement personnel.